

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2018

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle Polyvalent de Mont L'Evêque, commune membre, le vingt-six septembre deux mille dix-huit à vingt heures. A cette occasion, le Conseil Communautaire a notamment décidé des points suivants :

- 1/ Désignation de Monsieur William LESAGE secrétaire de séance,
- 2/ Approbation avec modifications du procès-verbal du Conseil communautaire du 4 juillet 2018, et sans modification du procès-verbal du Conseil communautaire 16 juillet 2018,
- 3/ Compte-rendu de l'utilisation de la délégation d'attributions,
- 4/ Autorisation et habilitation de signature du Président concernant le dépôt d'une demande de subvention au titre de la DETR 2018, concernant la requalification de la ZAE Senlis Sud Oise-phase n°1 et
- 5/ Autorisation et habilitation de signature du Président concernant le dépôt d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise, concernant la requalification de la ZAE Senlis Sud Oise-phase n°1,
- 6/ Autorisation et habilitation de signature du Président concernant le dépôt d'une demande de subvention au titre des Fonds Européens, FEDER, concernant la requalification de la ZAE Senlis Sud Oise
- 7/ Autorisation du Président à signer les pièces du marché d'attribution du marché de travaux pour la requalification de l'avenue Eugène Gazeau,
- 8/ Autorisation du Président à signer les pièces du marché d'attribution du marché de travaux pour l'entretien des voiries des ZAE,
- 9/ Modification de la délibération relative au versement de la taxe de séjour à la Communauté de Communes comme suit
- 10/ Autorisation de recours à un vacataire - Service petite enfance,
- 11/ Définition de l'intérêt communautaire de la compétence « *Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées* »
- 12/ Définition de l'intérêt communautaire de la compétence « *action sociale d'intérêt communautaire* »,
- 13/ Définition de l'intérêt communautaire de la compétence « *Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire* »,
- 14/ Autorisation de signature et d'adoption du président des procès-verbaux de mise à disposition des biens meubles et immeubles dans le cadre du transfert de la compétence « *développement économique* » à la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,
- 15/ Convention relative à la mise en place de l'opération « *Action Cœur de Ville* » retrait du point à la demande de Monsieur le Président,
- 16/ Autorisation de signature du Président de la convention relative au dispositif « *Proch'Emploi* » et ses conditions de financement,

17/ Délibération portant création d'un poste de Directeur Juridique et de la Commande Publique,
18/ Fixation du tarif de la Taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) 2019,

19/ Questions orales,

Fait à Senlis, le 03 OCT. 2018



Philippe **CHARRIER**
Président de la CC Senlis Sud Oise
Maire de Chamant